

LES BREVES DE TILLE



N°3

Janvier 2021

TRAVAUX COMMUNAUX

- ◇ En 2017, un incendie avait brûlé les **filets de protection entourant le terrain de football**. Le dossier de prise en charge par l'assurance a enfin été finalisé.
- ◇ Vous avez pu remarquer une diminution du nombre de **décorations de Noël**. En effet, de nombreuses guirlandes étaient défectueuses et elles n'ont pu être remplacées à temps. Patience, patience, votre village sera mis en valeur différemment avec de **nouvelles illuminations** dans ... 10 mois ! Vivement Noël 2021 !
- ◇ **Achat d'une lame de déneigement** pour un montant de **5 300€ HT**. Le Conseil Départemental accorde une **subvention de 1 537€**.
- ◇ **Achat d'un semoir** pour un montant de **5 600€ HT**. La **reprise des anciens semoirs** par le revendeur, permet une **économie de 1 500€ HT**.
- ◇ La municipalité a remplacé le chauffe-eau de l'école qui était hors-service.
- ◇ Le SE60 va réaliser gratuitement un **bilan énergétique** des bâtiments de la commune.
- ◇ Des travaux vont avoir lieu prochainement pour permettre le raccordement en gaz vert (biométhane) des foyers.



URBANISME - ENVIRONNEMENT

Division d'habitation en plusieurs logements et stationnement privé : une délibération a été prise par le conseil municipal afin de **protéger la vie individuelle et collective des habitants** de la commune. Elle consiste à s'assurer de la création de 2 places de stationnement par logement dans l'enceinte de la propriété et à mettre une prescription, si une extension de réseaux est nécessaire, à la charge du pétitionnaire.

L'association pour la défense des chemins ruraux des Hauts de France procédera prochainement au recensement de nos **chemins communaux**. Elle pourra ensuite nous accompagner pour les projets de bornages, plantations, réouvertures de chemins, demandes de subventions...

Le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain établira prochainement et gratuitement un **diagnostic d'entretien de la Liovette**.



DEFENSE INCENDIE



Dès le 1er janvier 2020, il revient aux communes adhérentes de **mettre aux normes** les dispositifs nécessaires pour garantir la défense incendie. L'entretien et le contrôle des hydrants restent à la charge du syndicat des eaux jusqu'en 2025.

DENEIGEMENT DES TROTTOIRS

« Les propriétaires, locataires et commerçants sont tenus de prendre toutes les dispositions utiles pour balayer la neige, racler le trottoir jusqu'au caniveau et aligner en cordon cette neige sur toute la longueur de leur propriété, habitation ou commerce.(...) En cas de verglas, il convient de jeter du sable ou du sel devant l'habitation ou le commerce. » *Arrêté municipal du 07/02/19.*



COVID-19

La **vaccination contre la covid-19 des 75 ans et plus** et, des personnes atteintes de **pathologies** les rendant **très vulnérables** aux risques de formes graves de la maladie, est ouverte depuis le 18 janvier.

Pour prendre **rendez-vous** dans le centre de vaccination de votre choix et obtenir plus de **renseignements**, contactez le **0800 009 110**.

Nos aînés de plus de 75 ans ont été personnellement informés par un **courrier de la mairie**.



Attention ! Pour recevoir cette 1ère injection, vous **ne devez pas** :

- ⇒ Avoir une température supérieure à 38°
- ⇒ Être contact d'une personne confirmée positive à la Covid-19
- ⇒ Avoir reçu un vaccin au cours des 3 dernières semaines
- ⇒ Être enceinte (ou projet de grossesse)



Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral impose toujours le **port du masque sur le nez et la bouche**, les :



lundi, mardi, jeudi et vendredi de :

- 8h10 à 8h50
- 11h20 à 11h50
- 13h10 à 13h50
- 16h20 à 16h50,

dans un périmètre de **50m** autour des entrées et sorties de l'école (rues du moulin et Charles de Gaulle).

INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS VACANCES D'HIVER



A partir du :

- * **25 janvier** pour les enfants de **Tillé**
- * **1er février** pour les enfants de **Fontaine st Lucien, Guignecourt et Maisoncelle st Pierre**
- * **8 février** pour les enfants **présents les mercredis et aux vacances de la Toussaint**.

Date limite : **12 février** et dans la limite des places disponibles.

Nouveau ...

La **lecture** s'invite après le déjeuner du mercredi pour le plus grand plaisir des enfants inscrits au centre !

COLLECTE DES DECHETS

Ordures ménagères : **vendredi matin**

Emballages /papiers/cartons : **vendredi matin des semaines paires.**

Déchets verts : **lundi matin, du 5 avril au 29 novembre.**



Professionnelle de santé,
Marjorie FOUACHE,
orthopédiste - orthésiste

vous accueille dans son cabinet au
59B rue de l'île de France.

Podologie, semelles orthopédiques, corsets, attelles, ceintures lombaires, bas de contention etc...

Vous pouvez la contacter au :
06.34.37.57.50

ANNULATION EVENEMENTS

Malheureusement et une fois de plus, l'épidémie et les mesures sanitaires nous contraignent à annuler deux événements qui nous tiennent à cœur: la cérémonie des vœux du maire et de son conseil municipal aux habitants, ainsi que le repas des aînés...

Mairie de Tillé : 5 rue de l'église - 03.44.48.13.11
MAIRIE-DE-TILLE@wanadoo.fr

